

ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES

Août 2018

Formation initiale

**Livret d'accueil des agents
administratifs des finances publiques**

Juin 2018

LE MOT DU DIRECTEUR

Madame, Monsieur,

Je vous félicite chaleureusement pour votre réussite au concours ou votre recrutement par voie contractuelle et je vous souhaite la bienvenue à l'**École nationale des Finances publiques (ENFiP)**. Vous allez y suivre une formation initiale destinée à vous préparer à vos futurs métiers au service de la Direction générale des Finances publiques (DGFIP). Je forme des vœux pour qu'elle se déroule dans les meilleures conditions.

Où que se déroule votre formation, je sais que les directeurs des différents établissements et tous les collaborateurs des services administratifs mettront tout en œuvre pour faciliter votre installation et votre séjour. De leur côté, les équipes pédagogiques qualifiées seront plus particulièrement à votre écoute et vous prépareront, à l'aide d'outils pédagogiques modernes, à votre future carrière ainsi qu'à votre premier emploi. La part des séances que nous consacrons à la connaissance des différentes missions de la DGFIP doit faciliter, le moment venu, votre adaptation au sein des directions locales des Finances publiques ou encore en administration centrale.

Ce temps de formation, dont vous êtes à la fois le principal acteur et le bénéficiaire, est un moment privilégié de votre vie administrative. Il sera complété, par la suite, par des actions complémentaires tout au long de votre parcours professionnel. Comme vous le savez, la Direction générale des Finances publiques, vous offre la possibilité d'exercer des missions variées et des responsabilités importantes, sachez en profiter. Dans un contexte évolutif des carrières, vous pourrez changer de métier si vous le souhaitez. Ce sont tous des métiers exercés au profit de nos différents usagers, qui ont de fortes et légitimes attentes à notre égard et auxquels nous devons garantir un service public de qualité.

En attendant le plaisir de vous rencontrer dans vos établissements, je compte sur votre implication personnelle pour rendre le plus interactif et le plus profitable possible ce temps fort de formation que vous allez vivre.

Je vous souhaite une pleine réussite lors de votre formation et par la suite de votre vie professionnelle.

Le Directeur de l'École nationale des Finances publiques,



Daniel CASABIANCA

PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES

Créée le 1er septembre 2010, l'École nationale des Finances publiques (ENFiP) conduit à la fois des actions de recrutement, de formation professionnelle initiale et de formation continue. Elle pilote également le Centre de documentation des Finances publiques et le Centre des concours de Lille.

Pour exercer ses missions, l'ENFiP dispose de 3 pôles directionnels : Pilotage et ressources, Recrutement et Formation. Elle s'appuie par ailleurs sur le réseau de ses centres, établissements et services de formation sur l'ensemble du territoire.

Les établissements de formation

- Établissements de la région Île-de-France :
 - Établissement de formation de Noisy-le-Grand - Le Montaigne : 4, avenue Montaigne 93 468 NOISY-LE-GRAND CEDEX
 - Centre Interrégional de Formation de Noisy-le-Grand : 10, rue du Centre 93 464 NOISY-LE-GRAND CEDEX
 - Établissement de formation de Noisiel : 9, avenue Pierre Mendès France 77 186 NOISIEL
- Centre de Formation Professionnelle de Nevers : 6, rue Gonzague 58 000 NEVERS
- Établissement de formation de Toulouse : 100, chemin du commandant Joël Le Goff 31 100 TOULOUSE
- Établissement de formation de Lyon : Fort Saint Jean – 21, montée de la butte 69 001 LYON
- Établissement de formation de Clermont-Ferrand : 1, rue Ledru 63 033 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

Centre National de documentation des Finances Publiques

CNDFiP : 10, rue du Centre 93 464 NOISY-LE-GRAND CEDEX

L'organigramme de l'École nationale des Finances publiques (ENFiP) est consultable sur le site de l'ENFiP :

<http://enfip.intranet.dgfip/direction/organigrammes/organigramme.htm>

LES ÉTABLISSEMENTS ACCUEILLANT LES AGENTS ADMINISTRATIFS DES FINANCES PUBLIQUES

REGION ÎLE-DE-FRANCE

➤ L'ÉTABLISSEMENT DE NOISY-LE-GRAND LE MONTAIGNE

Direction :

Philippe GIRARD, Directeur de l'établissement
Emmanuelle DIDIER, Adjointe du directeur de l'établissement

Coordonnées :

École Nationale des Finances Publiques
4, avenue Montaigne
93 468 NOISY-LE-GRAND CEDEX

☎ 01.57.33.77.07



➤ L'ÉTABLISSEMENT DE NOISIEL

Direction :

Christophe FACHAN, Directeur de l'établissement
Christine PEYRE, Adjointe du directeur de l'établissement

Coordonnées :

École Nationale des Finances Publiques
9, avenue Pierre Mendès-France
77 186 NOISIEL

☎ 01.69.67.77.00



L'ETABLISSEMENT DE LYON

Direction :

Sandrine ALIX, Directrice de l'établissement
Patricia DESAYE, Adjointe de la directrice de l'établissement

Coordonnées :

École Nationale des Finances Publiques
Fort Saint Jean
21, montée de la Butte
69 001 LYON

☎ 04.72.00.77.00



LE CONTENU DE LA FORMATION INITIALE

➤ La formation théorique en établissement

<u>Lieux de formation :</u> Lyon Noisy-le-Grand Noisiel	CARRIERE Environnement professionnel Fondamentaux des missions de la DGFIP Initiation à la fiscalité et aux mécanismes comptables ... Durée : 5 semaines	<i>Du 27 août au 27 septembre 2018</i>
--	--	--

➤ La formation théorique en direction

Cette formation se déroulera sur une semaine dans un centre interrégional de formation, selon des modalités d'organisation qui vous seront communiquées par votre direction d'affectation.

<u>Lieux de formation :</u> Directions d'affectation de chaque stagiaire	CARRIERE Communication Travail en équipe Conduite d'un entretien ...	
---	--	--

➤ Des formations au premier métier

Les formations premier métier auront lieu au plus près de votre direction d'affectation.

Voici quelques exemples de stages premier métier pouvant être dispensés :

Au niveau local	<u>Exemples de formations :</u> <ul style="list-style-type: none">• Gestion publique locale, collectivités territoriales• Fiscalité des particuliers• Fiscalité des professionnels • Publicité foncière• Cadastre	<i>Automne/Hiver 2018</i>
-----------------	---	---------------------------

LA FORMATION THÉORIQUE « CARRIÈRE » DISPENSÉE À L'ENFiP

FONDAMENTAUX	
La DGFIP et son environnement	Durée
Organisation administrative de la France et missions des ministères financier et économique	1h30
La Direction générale des finances publiques (DGFIP)	3h
Présentation du système fiscal français	3h
La sûreté immobilière	1h30
La recherche documentaire	3h
Le développement durable	1h30
Ressources humaines	Durée
Le statut des agents de catégorie C et les droits des fonctionnaires	2h
Déontologie et obligations des fonctionnaires	3h
Sensibilisation aux conditions de vie au travail et aux risques psycho-sociaux	1h30
Sensibilisation aux risques professionnels	1h30
La lutte contre les discriminations	2h

BUREAUTIQUE	
Introduction à l'environnement numérique et bureautique de l'ENFiP et de la DGFIP	3h

RELATIONS PROFESSIONNELLES ET COMMUNICATION	
La communication orale	1h
Le travail en équipe	1h
Maîtriser les modes d'accueil	1h30
Communication écrite et rédaction administrative	1h

MATIERES TRANSVERSES	
Les obligations déclaratives et de paiement et leurs insuffisances	4h30
Contentieux et gracieux	2h

COMPTABILITE GENERALE	
Découverte de la comptabilité et du bilan	3h
À la découverte de l'activité de l'entreprise	1h30
À la découverte des comptes	2h
À la découverte des écritures comptables	1h
Synthèse	3h

GESTION PUBLIQUE D'ÉTAT	
Le budget de l'État	3h
L'organisation comptable de l'Etat	3h
La découverte de la R3	3h
La découverte de MEDOC	3h
Reformulation et synthèse	3h

GESTION PUBLIQUE LOCALE	
Présentation générale du secteur public local	3h
Élaboration, vote et exécution d'un budget	3h
Le paiement des dépenses	3h
Le recouvrement des recettes	3h
Reformulation et synthèse	2h

FISCALITE DES PARTICULIERS	
La fiscalité directe locale	3h
L'impôt sur le revenu	3h
Traitement pratique de l'impôt sur le revenu	3h
Le recouvrement amiable de l'impôt des particuliers	3h
Séance de reformulation	3h
Présentation du prélèvement à la source	2h

FISCALITE DES PROFESSIONNELS	
L'entreprise : notions juridiques	3h
Imposition des redevables professionnels : impôt sur le revenu et impôt sur les sociétés	3h
Mission du SIE - Sensibilisation à la TVA	6h
Séance de reformulation	3h

BILAN DES ACQUIS	
Bilan des acquis	3h

LA FORMATION THÉORIQUE « CARRIÈRE » DISPENSÉE EN DIRECTION

RELATIONS PROFESSIONNELLES ET COMMUNICATION	
La communication orale	3h
Le travail en équipe	3h
Conduite d'un entretien en face à face	9h
Communication écrite et rédaction administrative	3h

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

GESTION ADMINISTRATIVE

◆ Les frais de formation

Durant la formation à l'ENFIP, les agents sont rattachés administrativement à leur direction d'affectation. Celle-ci prend en charge leurs frais de déplacement (transport, hébergement et restauration).

Aussi, nous vous invitons, dès la publication du mouvement, à vous rapprocher du service ressources humaines de votre direction pour toutes questions relatives aux conditions de prise en charge de ces frais.

◆ Les absences

Les absences légales au caractère imprévisible, quelle que soit leur nature (maladie, enfant malade...) doivent immédiatement faire l'objet d'une information de l'établissement. Les pièces justifiant cette absence seront transmises à la direction d'affectation (copie à l'établissement) dans les plus brefs délais (l'arrêt de travail justifiant un arrêt maladie ne doit pas être adressé à la section locale ministérielle de sécurité sociale ni à la mutuelle).

Toute absence prévisible doit être préalablement autorisée.

Les absences injustifiées ou non prévues par les textes ou justifiées par un document non conforme à l'instruction sur les congés ainsi que les retards répétés exposent le stagiaire à une retenue sur traitement.

CONSIGNES DE SECURITE

Pour votre sécurité, nous vous demandons de bien vouloir respecter ou faire respecter les consignes qui vous seront communiquées dans votre établissement de formation.

x Relation-stagiaires

Marjorie LEPINE

☎ 04.72.00.77.78

@ marjorie.lepine@dgfip.finances.gouv.fr

x Correspondant handicap

Fabrice HERMANN

☎ 04.72.00.77.11

@ fabrice.hermann@dgfip.finances.gouv.fr

x Restauration



Le restaurant de l'école est ouvert du lundi au vendredi de 11h30 à 14h ; la restauration n'est pas assurée le soir.

L'accès au restaurant est conditionné à la présentation d'une carte magnétique remise lors de l'arrivée dans l'établissement.

Pour faciliter la fluidité du service, cette carte doit être approvisionnée préalablement par carte bancaire.

x Bibliothèque



La bibliothèque est ouverte aux stagiaires en libre accès et prêts d'ouvrages du lundi au jeudi de 8h00 à 18h30 et le vendredi de 8h00 à 17h00.

La bibliothèque est par nature un lieu d'étude et de recherche. Il est demandé aux stagiaires de prendre soin des ouvrages et des documents ainsi que des fournitures et matériels mis à leur disposition, de ne pas consommer de boisson ou de nourriture et de ne pas utiliser les téléphones portables.

x Hébergement



Des logements peuvent être proposés par l'Association pour le Logement des Stagiaires de l'École Nationale des Finances Publiques (ALS). À cet effet, l'établissement adressera aux stagiaires un courriel pour les réservations de logement.

Contacts

Jean-Baptiste GERMAIN ☎ 04.72.00.77.15

Fabrice HERMANN ☎ 04.72.00.77.11

x **Activités sportives et culturelles/loisirs**



L'association touristique, sportive et culturelle des administrations financières (ATSCAF) regroupe stagiaires, enseignants et personnels des services administratifs.

Correspondant : Fabrice HERMANN ☎ 04.72.00.77.11

x Correspondant handicap

Valérie VERGER

☎ 01.57.33.70.55

@ valerie.verger@dgfip.finances.gouv.fr

x Restauration



Restaurant AGRAF situé soit dans le bâtiment Montaigne, soit à 500 mètres de l'établissement, 10 rue du Centre (Bâtiment du siège de l'ENFiP) ouvert du lundi au vendredi de 11h30 à 14h00 ; la restauration n'est pas assurée le soir. L'accès au restaurant est conditionné à la présentation d'une carte magnétique qui vous sera délivrée lors de l'accueil en établissement. Pour faciliter la fluidité du service, cette carte doit être approvisionnée par carte bancaire ou en espèces à la caisse du restaurant (pas de chèques). La cafétéria est ouverte de 11h45 à 14h15.

x Bibliothèque



Une bibliothèque est **à votre disposition. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30. Vous disposez d'un accès internet.** La bibliothèque est par nature un lieu d'étude et de recherche. Il est demandé aux stagiaires de prendre soin des ouvrages et des documents ainsi que des fournitures et matériels mis à leur disposition, de ne pas consommer de boisson ou de nourriture et de ne pas utiliser les téléphones portables.

x Hébergement



L'établissement de Noisy-le-Grand ne dispose pas de logements. Si vous souhaitez vous loger à l'hôtel, il vous appartient de réserver votre chambre dès la réception de votre convocation. Les hôtels mentionnés ci-après (*la liste complète se trouve à la suite de la présentation de l'établissement de Noisiel*) et les tarifs appliqués sont mentionnés à titre indicatif.

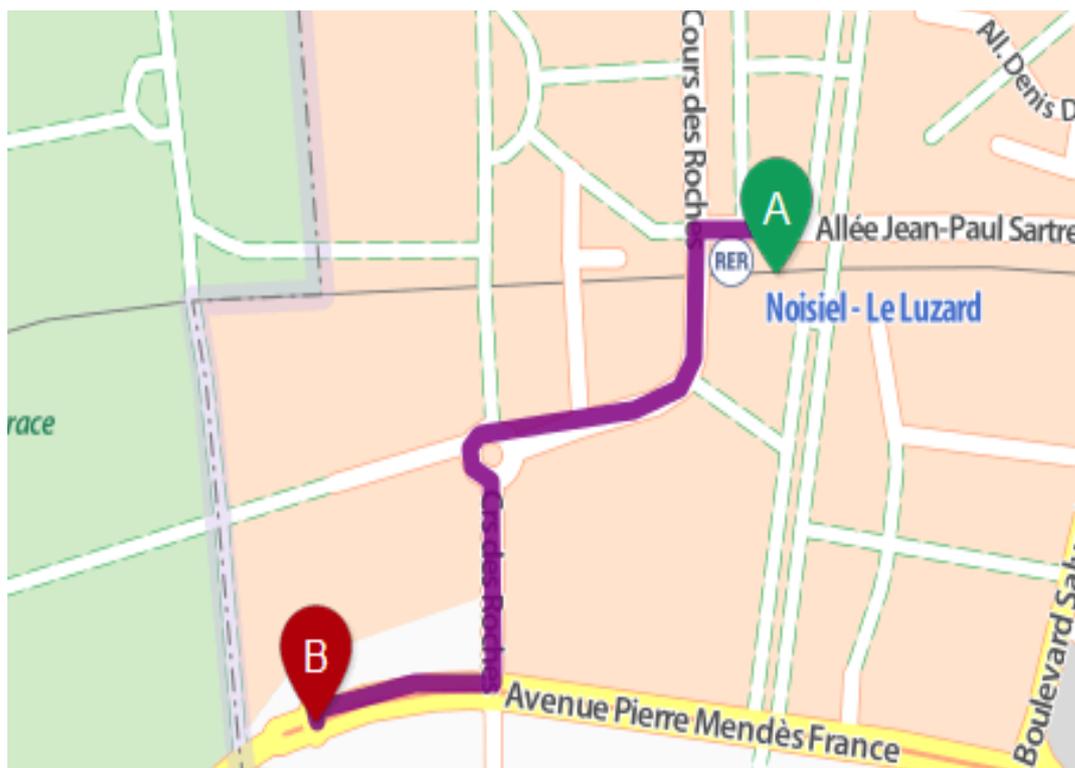
x **Activités sportives et culturelles/loisirs**



L'association touristique, sportive et culturelle des administrations financières (ATSCAF) regroupe stagiaires, enseignants et personnels des services administratifs.

Correspondant : Barbara SEIGNEUR ☎ 01.57.33.70.41 Bureau 1381

ETABLISSEMENT DE NOISIEL



x Accès

L'école est desservie par le RER A ; station Noisiel (branche Marne-la-Vallée Chessy).

Il est à noter que le stationnement est difficile dans le quartier de l'école et que **les stagiaires n'ont pas**, en raison des limites de sa capacité d'accueil, **accès au garage** de l'établissement.

Il est conseillé de privilégier les transports en commun.

x **Téléphone** ☎ 01.69.67.77.00

x Relation-stagiaires

Patrick ARNOLD ☎ 01.69.67.77.31

@ patrick.arnold@dgfip.finances.gouv.fr

x Correspondant handicap

Jean-Michel MATHELIN ☎ 01.69.67.77.11

@ jean-michel.mathelin@dgfip.finances.gouv.fr

x Restauration



L'établissement dispose d'un restaurant administratif et d'une cafétéria.

Horaires :

- Restaurant, du lundi au vendredi de 11h30 à 13h30 – la restauration n'est pas assurée le soir
- Cafétéria, du lundi au vendredi de 8h00 à 15h45

x Bibliothèque



Une bibliothèque est à votre disposition :

- du lundi au jeudi de 8h30 à 17h15
- le vendredi de 8h30 à 16h15

La bibliothèque est par nature un lieu d'étude et de recherche. Il est demandé aux stagiaires de prendre soin des ouvrages et des documents ainsi que des fournitures et matériels mis à leur disposition, de ne pas consommer de boissons ou de nourriture et de ne pas utiliser les téléphones portables.

x Cyber-espace



Des micro-ordinateurs sont à votre disposition dans deux Cyber-espaces situés près de la cafétéria.

x Hébergement



L'établissement de Noisiel ne dispose pas de logements.

Si vous souhaitez vous loger à l'hôtel, il vous appartient de réserver votre chambre dès la réception de votre convocation.

Vous trouverez ci-dessous une liste d'hôtels et résidences hôtelières auprès desquels vous pouvez réserver une chambre dès la réception de votre convocation. **Les tarifs sont mentionnés à titre indicatif.**

x Activités sportives et culturelles/loisirs



L'association touristique, sportive et culturelle des administrations financières (ATSCAF) regroupe stagiaires, enseignants et personnels des services administratifs.

Correspondant : Christophe OLIVIER ☎ 01.69.67.77.47

HOTELS ET RESIDENCES HOTELIERES AVEC CONVENTION TARIFAIRE

(Sous réserve de la disponibilité de chambres au tarif négocié)

B&B HOTEL	 Rue Sancho Pança 93 160 NOISY-LE-GRAND
	€ 60 €/nuit (petit-déjeuner inclus)
	 01.48.15.43.45
	@ bb0565@hotelbb.com
	 RER A – Station Noisy-le-Grand Mont d'Est
RESIDHOME APPART'HOTEL Neuilly Bords de Marne	 1, rue du Canal 93 360 NEUILLY-PLAISANCE
	€ À partir de 63 €/nuit Petit-déjeuner : 10 €
	 01.41.53.05.06
	@ neuilly.bordsdemarne@residhome.com
	 RER A – Station Neuilly-Plaisance
SERRIS VAL D'EUROPE Résidence Rive Gauche	 20, rue du Danube 77 700 SERRIS
	€ À partir de 60 €/nuit Petit-déjeuner : 8 €
	 01.60.42.67.56
	@ valdeurope.rivegauche@sejour-affaire.com
	 RER A – Station Val d'Europe
MISTER BED	 2, rue Charlie Chaplin 77 200 TORCY
	€ À partir de 65 €/nuit (petit-déjeuner inclus)
	 01.60.05.10.50
	@ hotel@misterbed-torcy.com
	 RER A – Station Torcy (hôtel à 50 mètres de la station)

RESIDHOME APPART'HOTEL St Mandé		72, rue Claude Erignac 93 100 MONTREUIL
	€	À partir de 68 €/nuit Petit-déjeuner : 10 €
		01.48.18.19.91
	@	montreuil.saintmande@sejours-affaires.com
		Métro ligne 1 – Station Saint-Mandé
IBIS		4, allée Bienvenue 93 885 NOISY-LE-GRAND
	€	75 €/nuit (petit-déjeuner inclus)
		01.43.05.20.20
	@	H1545@accor.com
		RER A – Station Noisy-le-Grand Mont d'Est
NOVOTEL		2, allée Bienvenue 93 885 NOISY-LE-GRAND
	€	80 €/nuit (petit-déjeuner inclus)
		01.48.15.60.60
	@	H1536@accor.com
		RER A – Station Noisy-le-Grand Mont d'Est
HOLIDAY INN		2, boulevard du Levant 93 400 NOISY-LE-GRAND
	€	80 €/nuit (petit-déjeuner inclus)
		01.45.92.47.47
	@	reservations@hiparismlv.com
		RER A – Station Noisy-le-Grand Mont d'Est

FORMULE 1		Boulevard du Rû de Nesle 93 160 NOISY-LE-GRAND
	€	À partir de 37 €/nuit Petit-déjeuner : 3,95 €
		08.91.70.52.95
	@	H2240@accor.com
		RER A – Station Noisy-le-Grand Mont d'Est

PREMIERE CLASSE		Rue Anne Franck 77 200 TORCY
	€	À partir de 45 €/nuit Petit-déjeuner : 4,90 €
		Réservations : 08.92.23.48.17 Informations : 08.92.70.72.58
	@	torcy@premiereclasse.fr
		RER A – Station Torcy

BALLADINS		2, allée Gaston Deferre 77 200 TORCY
	€	À partir de 47 €/nuit Petit-déjeuner : 8 €
		01.60.17.63.09
		RER A – Station Torcy

IBIS BUDGET		1, avenue de l'Europe 94 360 BRY SUR MARNE
	€	À partir de 51 €/nuit Petit-déjeuner : 5,95 €
		08.92.68.32.84
		RER A – Station Bry-sur-Marne

PREMIERE CLASSE		9, rue de l'Université 93 160 NOISY-LE-GRAND
	€	À partir de 57 €/nuit Petit-déjeuner : 4,90 €
		01.43.05.31.76
	@	noisylegrand@premiereclasse.fr
		RER A – Station Noisy-le-Grand Mont d'Est

CITY RESIDENCE		80, avenue Georges Clémenceau 94 360 Bry-sur-Marne
	€	Studio à partir de 59 €/nuit Petit-déjeuner : 6,50 €
		01.55.98.50.00
		RER A – Station Bry-sur-Marne – Résidence à 3 minutes à pied de la station

PARIS NOISY Résidence		Esplanade de la commune de Paris 421, Closerie du Mont d'Est 93 160 NOISY-LE-GRAND
	€	Studio 1 à 3 personnes 75 €/nuitée (tarif dégressif suivant le nombre de nuitées) Petit-déjeuner : 7 €
		01.55.85.15.85
	@	noisyresidence@hotmail.com
		RER A – Station Noisy-le-Grand Mont d'Est

CAMPANILE		34, rue du Général de Gaulle 77 200 TORCY
	€	À partir de 77 €/nuit Petit-déjeuner : 9,50 €
		Informations : 01.60.17.84.85 Réservations : 08.92.23.48.15
	@	torcy@campanile.fr
		RER A – Station Torcy

KYRIAD

3, avenue Jean Moulin
77 200 TORCY



À partir de 79 €/nuit
Petit-déjeuner : 9,90 €



Informations : 01.64.80.02.32
Réservations : 08.92.23.48.13



torcy@kyriad.fr



RER A – Station Torcy

IBIS

Cité Descartes
Boulevard Newton
77 420 CHAMPS-SUR-MARNE



À partir de 92 €/nuit
Petit-déjeuner : 9,50 €



01.64.68.00.83



H1414@accor.com



RER A – Station Noisy-Champs (hôtel à 200 mètres de la station)

QUELQUES RAPPELS DES BONS USAGES DU FONCTIONNAIRE EN FORMATION INITIALE

- ➔ *Les stagiaires sont tenus à l'obligation de service à laquelle sont soumis tous les agents de la DGFIP. Elle consiste, en ce qui les concerne, à assister avec ponctualité aux cours et conférences et à effectuer le travail personnel nécessaire à l'assimilation des enseignements dispensés (y compris la préparation hors école de certains thèmes d'application...).*
- ➔ *Sauf cas d'extrême urgence, les stagiaires ne sont pas appelés pour les communications reçues par les services administratifs durant les cours. Les messages leur sont transmis lors des interruptions ou à l'issue des séances de travail.*
- ➔ *Tous les appareils de téléphonie et internet mobile doivent être éteints pendant la durée des enseignements et lors des conférences.*
- ➔ *S'agissant de la tenue vestimentaire, les établissements sont des lieux de travail qui accueillent non seulement des stagiaires de la DGFIP mais également d'autres administrations ou des délégations étrangères. **Aussi, les stagiaires doivent-ils venir dans une tenue correcte et s'abstenir de revêtir un short, un bermuda ou toute autre tenue inadaptée.***
- ➔ *Conformément au décret du 29 mai 1992 relatif à l'usage du tabac dans les lieux publics et en raison des normes de sécurité, il est interdit de fumer dans l'ensemble des établissements y compris les cigarettes électroniques contenant ou non de la nicotine.*
- ➔ *Les établissements bénéficient de locaux fonctionnels qu'ils s'attachent à tenir en bon état et à moderniser. Vos prédécesseurs y ont porté attention ; il vous est demandé d'en faire de même pour l'agrément de tous et pour respecter le personnel chargé du nettoyage. À cet égard, il vous est demandé :*
 - *de ne rien laisser sur les tables après les cours ;*
 - *de ranger la documentation dans les armoires réservées à cet effet.*
- ➔ *En outre, il est interdit de prendre des repas ou de préparer des boissons dans les salles de cours et d'y conserver des denrées alimentaires solides ou liquides.*
- ➔ *Toute utilisation de salles, quels qu'en soient le bénéficiaire et le motif, doit au préalable faire l'objet d'une réservation et d'une autorisation par la direction.*